

Cambrai, le **22 MARS 2021**

Bureau des collectivités territoriales  
et de l'aménagement du territoire  
Affaire suivie par : Marie-José TONDEUR  
Tél. : 03 27 72 59 06  
[marie-josee.tondeur@nord.gouv.fr](mailto:marie-josee.tondeur@nord.gouv.fr)

**Le Sous-Préfet de Cambrai**  
à  
**Mesdames et Messieurs les Maires  
de l'arrondissement de Cambrai**

**Objet : Lutte contre le décrochage scolaire**

**PJ : Flyer de communication**

Dans le cadre du dispositif « 1 jeune, 1 solution » du Plan « France Relance », le Gouvernement a lancé l'opération « A chacun sa solution » avec un **numéro gratuit 0 800 122 500**.

Disponible du lundi au vendredi, ce numéro permet d'être mis en relation avec les acteurs de l'orientation et de l'accompagnement comme les services de l'Éducation nationale ou les Missions locales.

Ce service répond à l'entrée en vigueur, en septembre 2020, de l'obligation de formation des jeunes jusqu'à 18 ans. Instaurée par la loi « Pour une école de la confiance », cette disposition vise à garantir une continuité éducative de 3 à 18 ans pour une meilleure qualification et insertion des jeunes dans la société.

Le succès de cette mesure dépend très largement de notre capacité à relayer cette information. En votre qualité de Maire, vous êtes un relai essentiel de cette campagne d'information et d'accompagnement auprès des jeunes en décrochage et de leurs proches.

C'est pourquoi, je vous remercie de diffuser le flyer joint dans les locaux de votre mairie, au sein du CCAS, dans le bulletin d'information municipale ou encore auprès des familles composées de jeunes entre 16 et 18 ans de votre commune.

Je vous remercie par avance de votre mobilisation.

Le Sous-Préfet de Cambrai

Raymond YEDDOU



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Vous avez entre  
16 et 18 ans ?  
Sans école, ni formation,  
ni emploi ?**

**À chacun  
sa solution.**

**Trouvez la vôtre au :**

**0 800 122 500**

**Service & appel  
gratuits**

**1jeune1solution.gouv.fr**

